

Accusé de réception en préfecture  
013-241300276-20141128-2014\_B464-DE  
Date de télétransmission : 04/12/2014  
Date de réception préfecture : 04/12/2014



ACTE RENDU EXECUTOIRE  
PAR APPLICATION DES  
FORMALITES DE TELE-  
TRANSMISSION AU  
CONTROLE DE LEGALITE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU BUREAU COMMUNAUTAIRE  
SEANCE DU 28 NOVEMBRE 2014  
PRESIDENCE DE MONSIEUR RICHARD MALLIÉ

**2014\_B464**

**OBJET : Aménagement du territoire - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - Amélioration de l'offre de transports en commun sur le secteur Sud Ouest de la CPA**

Le 28 novembre 2014, le Bureau de la Communauté d'Agglomération du Pays d'Aix s'est réuni en session ordinaire à la salle des Fêtes de Puyricard (Aix-en-Provence), sur la convocation qui lui a été adressée par Madame le Président de la Communauté d'Agglomération le 21 novembre 2014, conformément à l'article L.5211-1 du Code général des collectivités territoriales

**Etaient Présents :**

ALBERT Guy, membre du bureau, Jouques – AMIEL Michel, vice-président, Les Pennes-Mirabeau - BARRET Guy, membre du bureau, Coudoux – BOULAN Michel, membre du bureau, Châteauneuf-le-Rouge – BURLE Christian, membre du bureau, Peynier – CANAL Jean-Louis, membre du bureau, Rousset – CESARI Martine, membre du bureau, Saint-Estève-Janson – CHARDON Robert, vice-président, Venelles – CHARRIN Philippe, membre du bureau, Vauvenargues – CIOT Jean-David, membre du bureau, Le Puy-Sainte-Réparate – de SAINTDO Philippe, membre du bureau, Aix-en-Provence – DELAVET Christian, membre du bureau, Saint-Antonin-sur-Bayon – FABRE-AUBRESPY Hervé, vice-président, Cabriès – FERAUD Jean-Claude, vice-président, Trets – FREGEAC Olivier, membre du bureau, Peyrolles-en-Provence – GALLESE Alexandre, vice-président, Aix-en-Provence - GERARD Jacky, vice-président, Saint-Cannat – GROSSI Jean-Christophe, membre du bureau, Aix-en-Provence - GUINIERI Frédéric, membre du bureau, Puylobier - JOISSAINS Sophie, membre du bureau, Aix-en-Provence - JOUVE Mireille, membre du bureau, Meyrargues - LEGIER Michel, membre du bureau, Le Tholonet – LHEN Hélène, vice-président, Fuveau - MALLIÉ Richard, vice-président, Bouc-Bel-Air – MANCEL Joël, membre du bureau, Beaurecueil – MARTIN Régis, membre du bureau, Saint-Marc-Jaumegarde - MEÏ Roger, vice-président, Gardanne – PELLENC Roger, vice-président, Pertuis - RAMOND Bernard, vice-président, Lambesc – SERRUS Jean-Pierre, membre du bureau, La Roque d'Anthéron - TALASSINOS Luc, membre du bureau, Gréasque

**Excusé(s) avec pouvoir :**

CORNO Jean-François, membre du bureau, Rognes, donne pouvoir à LHEN Hélène – FILIPPI Claude, membre du bureau, Ventabren, donne pouvoir à FABRE-AUBRESPY Hervé - GACHON Loïc, vice-président, Vitrolles, donne pouvoir à CANAL Jean-Louis – PIZOT Roger, membre du bureau, Saint-Paul-lez-Durance, donne pouvoir à FREGEAC Olivier

**Excusé(s) :**

ARDHUIN Philippe, membre du bureau, Simiane-Collongue – BRAMOULLÉ Gérard, vice-président, Aix-en-Provence – CRISTIANI Georges, vice-président, Mimet – DAGORNE Robert, vice-président, Eguilles – JOISSAINS MASINI Maryse, président - LAGIER Robert, membre du bureau, Meyreuil

**Monsieur Guy BARRET** donne lecture du rapport ci-joint.

**BUREAU DU 28 NOVEMBRE 2014**

Rapporteur : Guy BARRET

**Politique publique : Aménagement du territoire**

**Thématique : Déplacements, mobilité, transports et infrastructures**

**Objet : Amélioration de l'offre de transports en commun sur le secteur Sud Ouest de la CPA**

**Décision du Bureau**

Mes Chers Collègues,

Afin de développer l'utilisation des transports en commun sur son territoire, la CPA a décidé de renforcer l'offre de son réseau inter-communal sur le secteur Sud Ouest, en densifiant les liaisons de ses lignes existantes et en créant de nouvelles lignes répondant aux principes de fonctionnement suivants :

- améliorer les performances des liaisons entre les cœurs de Ville du Bassin et Aix-en-Provence par la création de lignes express cadencées aux trajets directs.
- développer des relations entre ce bassin et les pôles intermédiaires générateurs forts de déplacement. Il s'agit de la gare Aix TGV, le Pôle d'activité d'Aix-en-Provence, l'Europôle de l'Arbois, le parking relais de Plan d'Aillane.

Le présent rapport détaille le projet d'amélioration de l'offre du secteur Sud Ouest de la CPA qui est prévu pour le premier trimestre 2015.

## Exposé des motifs :

Le bassin Sud Ouest de la Communauté du Pays d'Aix délimité par les communes de Vitrolles, les Pennes Mirabeau, Cabriès, Bouc-Bel-Air, Simiane Collongue et Gardanne constitue une zone à fort potentiel de développement pour les transports collectifs de la CPA.

En effet, l'offre des réseaux de transport public ferrés ou routier est inadaptée, voire inexistante au regard des enjeux démographique, sociaux, économique ou environnementaux.

Aussi, la CPA a décidé de densifier les liaisons de ses lignes par autocars existants et d'en créer de nouvelles répondant aux principes de fonctionnement suivants :

- améliorer les performances des liaisons entre les cœurs de Ville du Bassin et Aix-en-Provence par la création de lignes express cadencées aux trajets directs.
- développer des relations entre ce bassin et les pôles intermédiaires générateurs forts de déplacement. Il s'agit de la gare Aix TGV, le Pôle d'activité d'Aix-en-Provence, l'Europôle de l'Arbois, le parking relais de Plan d'Aillane.

Ce projet, s'appuyant sur une augmentation des ressources du budget annexe transport de la CPA votée lors du dernier Conseil communautaire est détaillé ci-dessous.

**Desserte de Cabriès :** la ligne 200 devient directe vers Aix-en-Provence et est complétée par une ligne 201 spécifique qui est créée sous forme de transport à la demande pour desservir la gare TGV, la Duranne, le pôle d'activité et Plan d'Aillane.

**Desserte de Vitrolles :** la ligne 210 devient directe vers Aix-en-Provence (ce qui permet à 96 % des voyageurs actuels de gagner 10 minutes de temps de parcours en heure de pointe) et est complétée par une ligne 211 spécifique qui est créée pour desservir la gare TGV, la Duranne, le pôle d'activité et Plan d'Aillane (aujourd'hui la commune de Vitrolles ne dispose pas d'offre de transport en commun directe à destination de la gare TGV).

**Desserte des Pennes Mirabeau :** la ligne 270 est renforcée et complétée par la création d'une ligne 271 spécifique pour desservir la gare TGV, la Duranne, le pôle d'activité et Plan d'Aillane (aujourd'hui la commune des Pennes Mirabeau ne dispose pas d'offre de transport en commun directe à destination de la gare TGV et du PAAP).

**Desserte de Gardanne** : disposera d'une desserte renforcée à destination du PAAP avec la création de la ligne 191 (en complément de la ligne 161) en correspondance avec la gare SNCF. La commune de Gardanne fait également l'objet d'une étude d'amélioration de l'offre de transport en commun, périphérique à son territoire et à destination d'Aix-en-Provence. Les conclusions de cette étude feront prochainement l'objet d'améliorations supplémentaires par rapport à l'offre actuelle.

**Desserte de Simiane-Collongue** : La ligne 191 permettra de relier Simiane et la gare SNCF au pôle d'activités et Plan d'Aillane.

**Desserte de Bouc-Bel-Air** : disposera d'une desserte renforcée à destination du PAAP avec la création de la ligne 191 (en complément de la ligne 53 qui ne dessert que l'axe situé sur la RN8).

**Desserte du pôle d'activités d'Aix-en-Provence (PAAP)**: disposera d'une liaison avec la gare d'Aix TGV considérablement renforcé avec les lignes 211 et 271 qui caboteront à l'intérieur du PAAP, ainsi qu'avec la ligne 40 qui sera directe entre Plan d'Aillane et Aix TGV.

La ligne 40 sera en correspondance au parc-relais de Plan d'Aillane avec la navette interne du pôle (ligne flexibus), ainsi qu'avec les lignes 161, 211, 271, et 291. Enfin la ligne 40 permettra également d'assurer une liaison cadencée aux 30 minutes entre Plan d'Aillane et Aix centre.

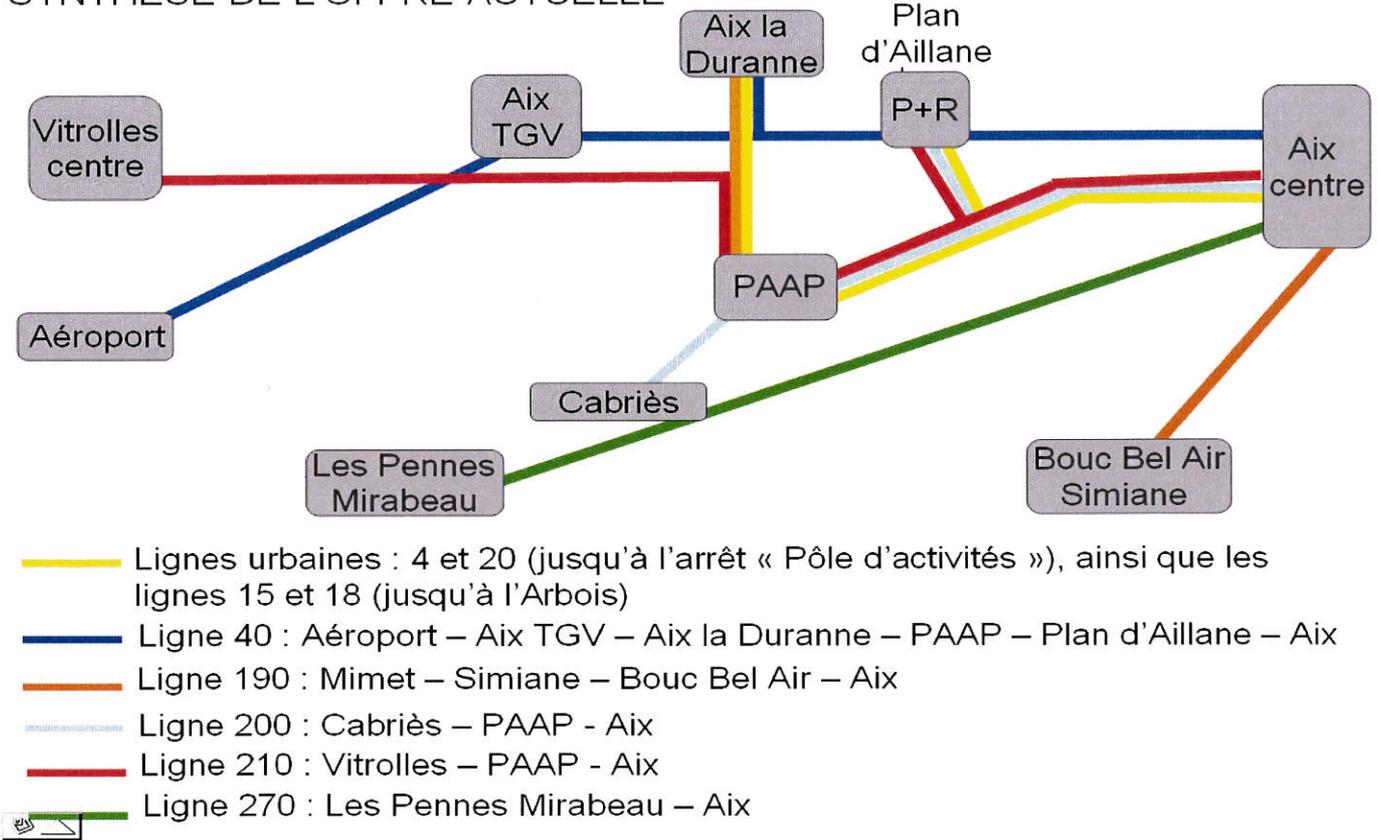
Les offres de transports pour les salariés seront améliorées avec la création des lignes 191, 201, 211, 271 et le renforcement des lignes urbaines Aix en Bus.

La ligne 15 du réseau urbain Aix en Bus sera plus directe et sera cadencée avec la ligne 18 qui desservira l'arrêt « Pôle d'activités ».

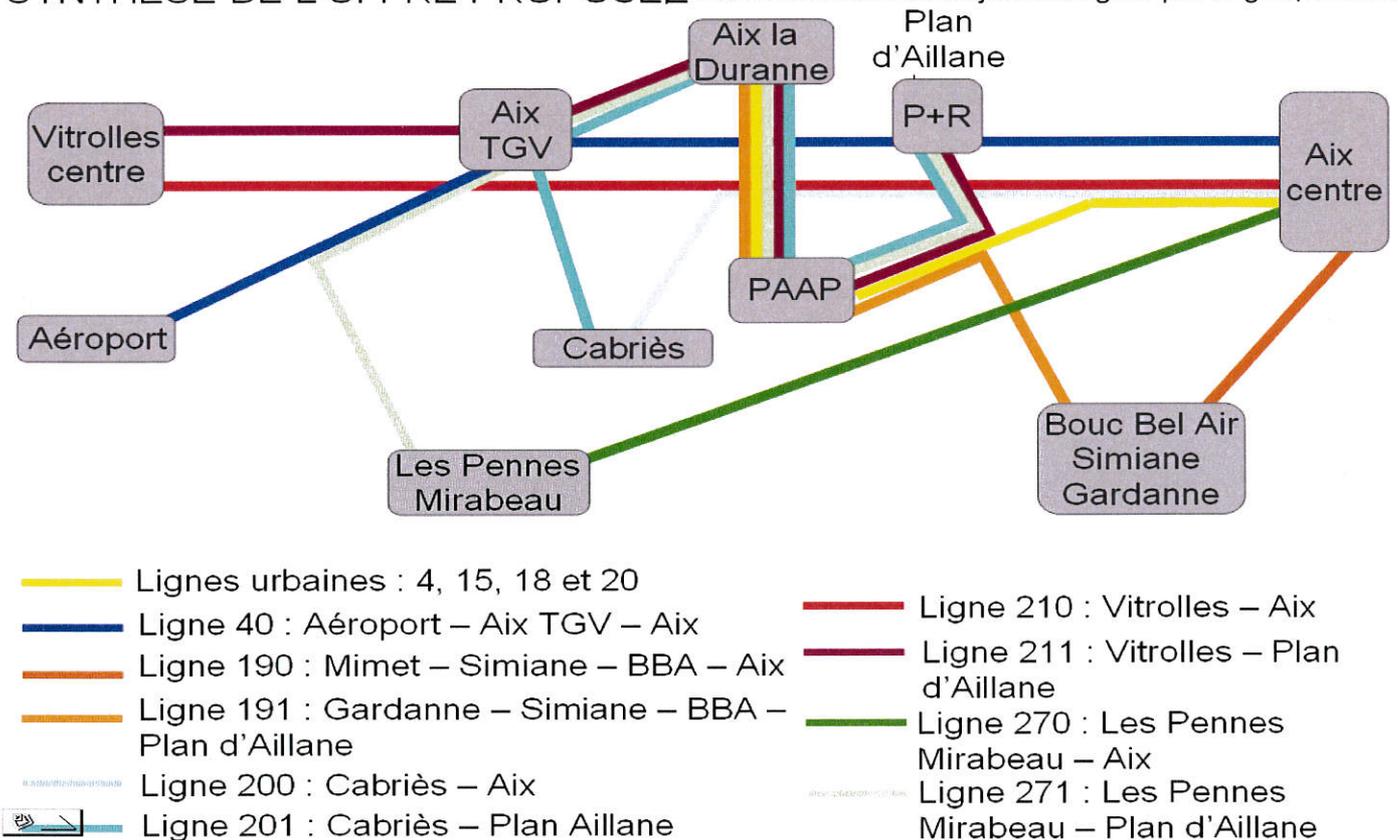
La liaison Aix/Pôle d'Activités sera ainsi portée à 281 trajets quotidiens contre 254 aujourd'hui et le cadencement Aix centre / PAAP à moins de 10 minutes (lignes 15 et 18) en heure de pointe.

L'arrêt « Pôle d'activités » sera réaménagé afin de devenir un point de correspondance interne au PAAP. Les lignes 4, 14, 15, 18, 20, 53, 101, 161, 191, 201, 211, 241, 271, ainsi qu'une navette Flexibus interne au pôle qui fonctionnera à la demande, desserviront ce point d'arrêt de façon coordonnée.

## SYNTHESE DE L'OFFRE ACTUELLE

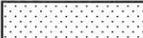


## SYNTHESE DE L'OFFRE PROPOSEE



OD Lignes	Aix TGV / PAAP / plan d'Aillane	Aix centre / PAAP	Aix centre Duranne Arbois	Vitrolles / PAAP	Les Pennes Mirabeau / PAAP	Cabriès / PAAP	Gardanne, Simiane / PAAP	Bouc Bel Air / PAAP	Trets, Peynier, Fuveau / PAAP	Pertuis, Venelles / PAAP	Lambesc, St Cannat, Eguilles / PAAP	Offre interne au PAAP
Ligne 4		112 AR F HP : 15'										
Ligne 14		32 AR F HP : 60'										
Ligne 15		80 AR F HP : 15'	80 AR F HP : 15'									80 AR F HP : 15'
Ligne 18		27 AR F HP : 20'	80 AR F HP : 20'									74 AR F HP : 20'
Ligne 20		30 AR F HP : 30'										
Ligne Flexibus		A la demande										A la demande
Ligne 40	76 AR FM : 30'											
Ligne 53								66 AR FM : 30'				66 AR FM : 30'
Ligne 101										10 AR F HP : 30'		10 AR F HP : 30'
Ligne 161									10 AR F HP : 30'			10 AR F HP : 30'
Ligne 191							20 AR F HP : 30'	20 AR F HP : 30'				20 AR F HP : 30'
Ligne 201						A la demande						
Ligne 211	56 AR F HP : 30'		56 AR F HP : 30'	56 AR F HP : 30'								56 AR F HP : 30'
Ligne 241											5 AR F HP : 60'	5 AR F HP : 60'
Ligne 271	20 AR F HP : 30'					20 AR F HP : 30'						20 AR F HP : 30'
Total offre actuelle	76 AR	254 AR	154 AR	13 AR	0 AR	14 AR	0 AR	66 AR	10 AR	10 AR	5 AR	272 AR
Total offre proposée	152 AR	281 AR	160 AR	56 AR	20 AR	A la demande	20 AR	86 AR	10 AR	10 AR	5 AR	341 AR

OD Lignes	Vitrolles / Aix	Cabriès / Aix	Cabriès / Aix TGV	Les Pennes Mirabeau/ Aix	Bouc Bel Air / Aix
Ligne 51					66 AR F HP : 20'
Ligne 190					30 AR F HP : 60'
Ligne 200		60 AR F HP : 30'			
Ligne 201			A la demande		
Ligne 210	50 AR F HP : 20'				
Ligne 270				22 AR F HP : 40'	
Total offre actuelle	46 AR	24 AR	Aucune	11 AR	96 AR
Total offre proposée	50 AR	40 AR	A la demande	22 AR	96 AR

 Ligne créée

L'incidence financière en année pleine de ces améliorations sont détaillés ci-dessous :

Lignes	Estimation en année pleine
191 – Gardanne – Simiane-Collongue – Bouc-Bel-Air – Pôle d'activités	+ 333 000 € HT
200 – Plan de Campagne – Cabriès – Aix-en-Provence	+ 305 000 € HT
201 – Cabriès – Aix TGV – Pôle d'activités	+ 96 000 € HT
210 – Vitrolles – Aix-en-Provence	- 80 000 € HT
211 – Vitrolles – Aix TGV – Pôle d'activités	+ 473 000 € HT
270 – Les Pennes Mirabeau – Aix-en-Provence	+ 150 000 € HT
271 – Les Pennes Mirabeau – Aix TGV – Pôle d'activités	+244 000 € HT
<b>Total</b>	<b>1 521 000 € HT</b>

La fréquentation supplémentaire liée à ces modifications est estimée à 300 000 voyages par an.

La mise en œuvre de cette nouvelle offre est programmée pour le lundi 02 février 2015 compte tenu des délais liés notamment, au paramétrage billettique, à la préparation des documents d'information voyageurs et à leur communication.

Cette nouvelle offre de transport est prise en charge dans le cadre des marchés à bons de commande que la CPA a conclu avec chacun des gestionnaires de ces lignes, sans incidences financières sur les seuils maximum contractuels.

### **Visas :**

VU l'exposé des motifs ;

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°2014\_A088 du Conseil communautaire du 22 mai 2014 modifiée par la délibération n° 2014\_A184 du Conseil communautaire du 14 octobre 2014 déléguant une partie des attributions du Conseil au Bureau et notamment de prendre toute décision concernant la conclusion et l'autorisation de signer des marchés et des accords cadres de travaux, de fournitures et de services, passés selon une procédure formalisée ainsi que toute décision concernant leurs avenants et tous contrats relevant de la commande publique (à l'exception des marchés subséquents d'accords cadres passés selon une procédure formalisée et des délégations de services publics), lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU l'avis de la commission Aménagement de l'espace et mobilité du 12 novembre 2014.

**Dispositif :**

Au vu de ce qui précède, je vous demande, Mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **PRENDRE ACTE** du projet d'amélioration de l'offre de transports en commun sur le secteur Sud Ouest de la CPA ;
- **DIRE** que ces améliorations n'entraînent pas d'incidences financières sur les montants maximum des marchés à bons de commande concernés.

**OBJET : Aménagement du territoire - Déplacements, mobilité, transports et infrastructures - Amélioration de l'offre de transports en commun sur le secteur Sud Ouest de la CPA**

---

**Ne prend pas part au vote : GROSSI Jean-Christophe**

VU la délibération n° 2014\_A088 du 22 mai 2014 portant délégation d'attributions au Bureau ;

Après en avoir délibéré, le Bureau de la Communauté du Pays d'Aix adopte à l'unanimité le rapport qui précède et le transforme en délibération.

Le Président de la Communauté du Pays d'Aix  
**Maryse JOISSAINS MASINI**



02 DEC. 2014